



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## cyclomoteurs

Question écrite n° 52285

### Texte de la question

M. Charles Ehrmann demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de bien vouloir lui faire connaître les raisons du retard apporté au principe d'immatriculation des véhicules de moins de 50 cm<sup>3</sup>. Cette mesure attendue permettrait de réduire considérablement les vols en contrariant un marché « parallèle » fort lucratif, portant aussi bien sur les pièces détachées que sur les véhicules entièrement démontés puis reconstitués généralement pour être revendus. Les clients sont principalement des adolescents qui s'exposent malgré eux ou de leur plein gré aux risques que comportent cette pratique : absence de garantie quant à la fiabilité de l'engin, délit de recel, défaut d'assurance, impossibilité de recours en cas d'accident, etc. C'est aussi pour ces raisons que les organismes d'assurance refusent de délivrer la garantie vol dans leur contrat « 2 roues » ou bien l'assortissent de contraintes commerciales ou tarifaires, accompagnées d'une franchise importante. L'immatriculation des véhicules de moins de 50 cm<sup>3</sup> est donc devenue une nécessité incontournable.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement est convaincu de l'utilité de la mesure préconisée par l'honorable parlementaire. Cependant les différentes études effectuées pour maintenir ou envisager l'échéance de l'immatriculation des flux et du stock des cyclomoteurs au tout début de cette année ont montré les difficultés très importantes que ce dispositif était susceptible d'entraîner. En conséquence il a été décidé de reporter la mise en oeuvre de cette mesure, qui implique d'importants moyens techniques, matériels et humains pour le ministère de l'intérieur qui engagera ce travail dans le cadre plus global de la refonte générale de l'immatriculation prévue pour cette année.

### Données clés

**Auteur :** [M. Charles Ehrmann](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52285

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 octobre 2000, page 5863

**Réponse publiée le :** 26 février 2001, page 1254